

Un budget qui répond aux besoins présents et futurs de Sainte-Croix

Commençons l'année 2024 avec une bonne nouvelle! Vous pourrez maintenant payer vos taxes municipales en six versements au lieu de quatre.

Je suis conscient que personne n'aime payer des taxes et que malheureusement ça sera toujours trop cher. Néanmoins, je tiens à vous assurer que les membres du conseil municipal et l'équipe municipale ont travaillé très fort au cours des derniers mois pour adopter un budget qui respecte la capacité de payer des citoyens, malgré cette forte période d'inflation, tout en améliorant les services et favorisant le développement de Sainte-Croix.

Aujourd'hui, je suis fier de vous présenter ce budget qui respecte ces objectifs, et qui répond aux besoins présents et futurs de Sainte-Croix.

Budget équilibré de 5,6 M\$

Les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité, le 13 décembre dernier, les prévisions budgétaires pour l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024 à 2026. Ce budget équilibré de 5 648 297 \$ permettra d'assurer une gestion efficace de notre Municipalité tout en permettant l'ajout de nouveaux services et la réalisation de projets structurants.

EN UN COUP D'OEIL

- Budget équilibré de 5,6 M\$
- Investissement de 7,9 M\$
- Impact majeur de la hausse du coût des vidanges
- Excluant le coût des vidanges : secteur rural + 0,81 % et secteur urbain + 1,85 %
- Hausse inférieure à l'IPC



Innover pour contrôler les dépenses

Dans ce contexte d'inflation qui frappe particulièrement les municipalités, ces dernières doivent innover pour contrôler les dépenses sans réduire l'offre de services. C'est ce que nous faisons! À titre d'exemple, au cours de la dernière année, nous avons conclu des ententes intermunicipales avec la municipalité de Laurier-Station pour le partage de trois ressources afin d'assurer la gestion des services d'urbanisme, des communications et des travaux publics. Ces ententes nous permettent de partager les coûts de main-d'œuvre à 50 % et de bénéficier d'une aide gouvernementale de 50 000 \$ par année pendant cinq ans.

Malgré ces innovations mises de l'avant par notre administration, notre Municipalité n'échappe pas à certaines hausses de coûts inévitables. Par exemple, les frais de comptabilité et d'assurances augmentent respectivement de 48 % et 32 % en 2024. Soulignons également une hausse de 14,2 % de la quote-part de la MRC pour permettre la mise en place de nouveaux services régionaux.

De plus, une somme supplémentaire de 23 000 \$ a été prévue pour moderniser les systèmes informatiques, un investissement devenu plus que nécessaire, ainsi que 45 000 \$ pour la mise à jour réglementaire en urbanisme et permettre les demandes de permis directement en ligne.

Santé, solidarité et sécurité !

La santé demeure une priorité importante pour tous. C'est pourquoi nous avons prévu dans le Budget 2024 un montant de 11 735 \$, qui équivaut à 5 \$ par citoyen, qui permettra de créer un fond afin de mettre en place une coopérative de santé, comme convenu avec les municipalités de Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière, Leclercville et Saint-Édouard. Rappelons que l'objectif est d'assurer la pérennité de notre clinique médicale tout en favorisant l'accès à des soins de proximité de qualité.

Ce projet initié par Sainte-Croix témoigne de l'élan de solidarité bien présent dans notre Municipalité. Dans le même sens, nous sommes fiers d'annoncer une contribution de 10 000 \$ à



l'organisme Entraide Sainte-Croix. Une aide qui sera grandement utile en ces temps difficiles. Soulignons que c'est la première fois que la Municipalité soutient financièrement cet organisme qui effectue un travail remarquable dans notre communauté.

Par ailleurs, nous continuons également à appuyer notre service incendie en bonifiant de 13 666 \$ le budget de formation en raison de l'arrivée de nouveaux pompiers, ce qui est une excellente nouvelle. De plus, nous avons amélioré les conditions des brigadiers scolaires afin de mieux reconnaître leur apport essentiel.



Richesse foncière en hausse de 52 M\$

La capacité financière de Sainte-Croix est en croissance. En effet, notre richesse foncière uniformisée (RFU) a augmenté au cours de la dernière année à 434,6 M\$, soit une augmentation de près de 52 M\$. Rappelons qu'il s'agit de la troisième RFU la plus importante de la MRC de Lotbinière.

2023	2024	Variation \$	Variation %
382 662 798 \$	434 571 370 \$	+ 51 908 512	+ 13,6

Nouveaux services et nouveaux revenus

Cette croissance de notre valeur foncière occasionne une hausse de revenus, d'où l'importance de continuer à travailler pour développer notre Municipalité avec la construction de nouveaux immeubles et l'arrivée de nouveaux citoyens.

Les revenus augmentent de 624 852 \$ pour s'élever en 2024 à 5 648 297 \$, soit une hausse de 12,4 %. Outre l'augmentation de la valeur foncière, cette croissance s'explique principalement par l'obtention de nouvelles subventions et l'ajout de nouvelles sources de revenus en raison de l'ouverture du centre de conditionnement physique La Forge et notre décision de prendre en charge la gestion de la salle de quilles.

De plus, il est important de souligner que la situation financière de l'aréna continue de s'améliorer en raison d'une hausse des commandites et des revenus de location. En conséquence, la contribution de la Municipalité pour équilibrer le budget du Centre Culturel et Sportif de Ste-Croix diminue de 13%.

Sources de revenus	2023	2024	Variation \$
Taxes – Valeur foncière	2 992 769 \$	3 090 411 \$	+ 97 642
Taxes - Services	876 235 \$	981 807 \$	+ 105 572
Paiement tenant lieu de taxes	219 662 \$	230 896 \$	+ 11 234
Autres sources de revenus	400 807 \$	613 767 \$	+ 212 960
Transferts	166 489 \$	366 496 \$	+ 200 007
Affectations	367 483 \$	364 920 \$	- 2 563
Total	5 023 445 \$	5 648 297 \$	+ 624 852

Charges et financement	2023	2024	Variation \$
Administration	877 839 \$	1 031 771 \$	+ 153 932
Sécurité publique	695 971 \$	703 877 \$	+ 7 906
Transport	1 367 816 \$	1 377 569 \$	+ 9 753
Hygiène du milieu	1 327 376 \$	1 368 760 \$	+ 41 384
Santé et bien-être	37 444 \$	105 020 \$	+ 67 576
Aménagement, urbanisme et développement	171 445 \$	217 049 \$	+ 45 604
Loisirs et culture	658 072 \$	853 902 \$	+ 195 830
Frais de financement	151 712 \$	226 809 \$	+ 75 097
Remboursement dette à long terme	556 700 \$	554 600 \$	- 2 100
Activités d'investissement	436 650 \$	519 998 \$	+ 83 348
Amortissement	- 1 257 582 \$	- 1 311 058 \$	- 53 476
Total	5 023 443 \$	5 648 297 \$	+ 624 854

Des projets importants en 2024

Les prévisions budgétaires 2024 sont accompagnées du programme triennal d'immobilisations 2024 à 2026. Celui-ci comprend des investissements de 7,9 M\$, dont 59 % proviennent de subventions gouvernementales confirmées ou souhaitées.

Il s'agit d'un plan d'envergure, mais qui demeure crédible et réaliste. Cette planification réfléchie nous permettra d'investir stratégiquement dans nos infrastructures au cours des trois prochaines années, incluant plusieurs projets d'importance qui seront réalisés ou amorcés dès 2024.

INVESTISSEMENTS 2024

- Investissements 7 898 340 \$
- Subventions projetées 4 665 146 \$
- 59 % des investissements subventionnés
- Coût réel 3 243 194 \$

Hausse inférieure à l'inflation

En plus de l'inflation, ce budget 2024 est grandement marqué par la hausse importante du coût de traitement des déchets, qui se traduit par une hausse de 51,28 \$ par immeuble. Pour le secteur rural, il est important également de souligner une hausse annuelle du tarif de vidange des fosses septiques de 35 \$ par immeuble, tel que fixé par la MRC. Il s'agit d'augmentations hors de notre contrôle.

N'eût été de celle-ci, la hausse moyenne de taxation aurait été de 14,77 \$, soit 0,81 %, pour le secteur rural, et 55,66 \$, soit 1,85 %, pour le secteur urbain.

En réalité, la taxation municipale d'une résidence moyenne de 241 495 \$ passera de 2 118,63 \$ à 2 219,68, soit une augmentation de 101,05 \$, pour le secteur rural, et de 2 835 \$ à 2 938,67 \$, une augmentation de 103,67 \$, pour le secteur urbain, soit une progression similaire à celle de l'an dernier.

Tout comme en 2023, cette hausse demeure inférieure à l'inflation et survient après un gel de taxes à la première année de notre mandat. De plus, il s'agit d'une hausse moins élevée que celles annoncées ailleurs cette année dans une majorité de municipalités et villes du Québec.

Secteur urbain Évaluation moy. 241 495 \$	2023	2024	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	2 185,28 \$	2 240,94 \$	+ 2,55	+ 55,66
Aqueduc	163,73 \$	166,31 \$	+ 1,58	+ 2,58
Égout	203,37 \$	196,16 \$	- 3,55	- 7,21
Matières organiques	55,58 \$	56,94 \$	+ 2,45	+ 1,36
Vidanges	227,03 \$	278,31 \$	+ 18,5	+ 51,28
Total	2 835,00 \$	2 938,67 \$	+ 3,66	+ 103,67

Secteur rural Évaluation moy. 241 495 \$	2023	2024	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	1 814,10 \$	1 828,87 \$	+ 0,81	+ 14,77
Vidanges	227,03 \$	278,31 \$	+ 18,5	+ 51,28
Fosses septiques	77,50 \$	112,50 \$	+ 45,2	+ 35,00
Total	2 118,63 \$	2 219,68 \$	+ 4,77	+ 101,05

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le Budget 2024 de la Municipalité de Sainte-Croix en visitant le www.saintecroix.ca



VOICI LES DIFFÉRENTES OPTIONS DE PAIEMENT DES TAXES QUI S'OFFRENT À VOUS

- 15 mars (1^{er} versement)
- 1^{er} mai (2^e versement)
- 15 juin (3^e versement)
- 1^{er} août (4^e versement)
- 15 septembre (5^e versement)
- 1^{er} novembre (6^e versement)

Pour les comptes de taxes de 300\$ ou plus, le montant est payable en 6 versements égaux*

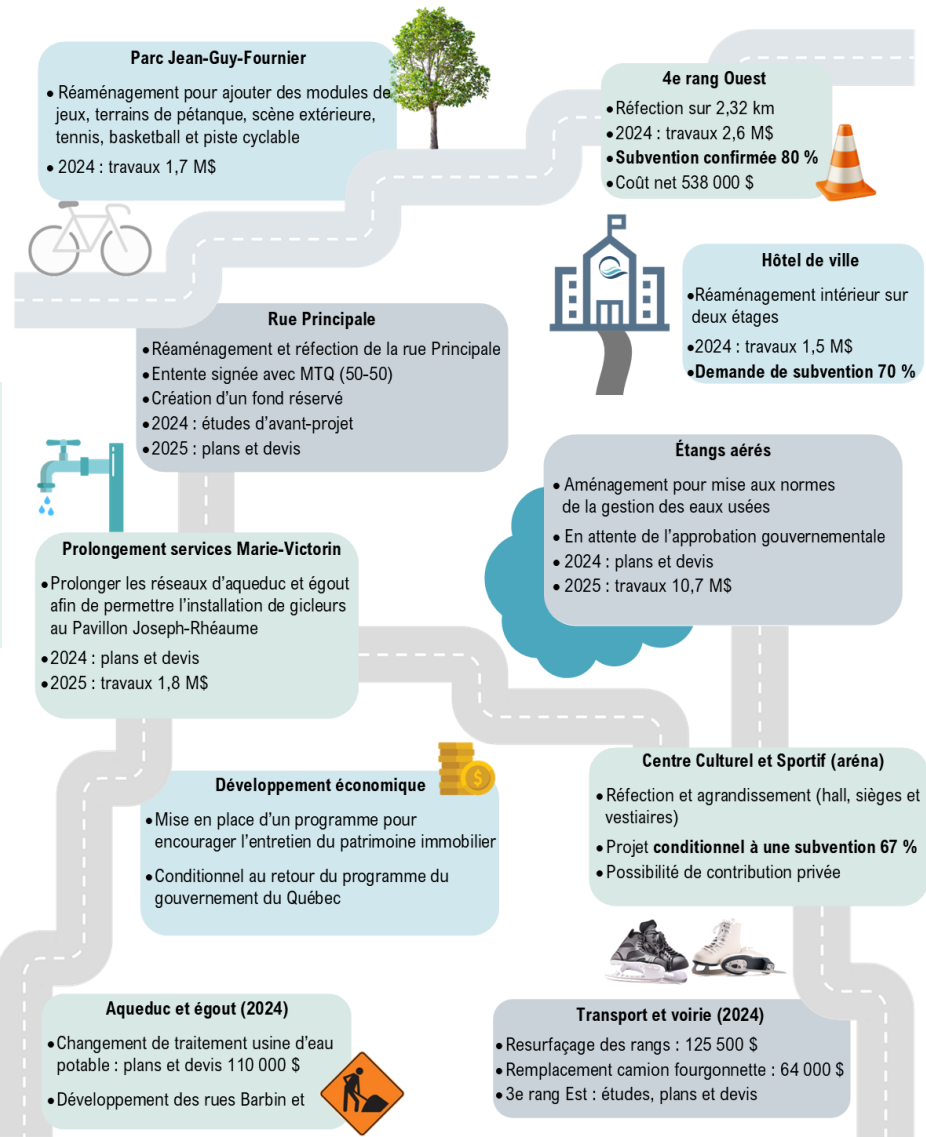
PAR CHÈQUE OU SÉRIE DE CHÈQUES POSTDATÉS : À l'ordre de *Municipalité de Sainte-Croix* (aux 6 dates des versements).

En personne du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 (**argent comptant et carte de débit acceptée**)
ou par la poste au **6310, rue Principale, Sainte-Croix, QC G0S 2H0** Assurez-vous de joindre vos **coupons de remise** avec votre envoi!

PAIEMENT EN LIGNE : Avec le service de paiement de facture en ligne de votre institution financière.

Inscrire les 16 chiffres du numéro de référence, **sans la lettre F sans espace ni point**. (exemple : 075536182000000).

INFORMATIONS: 418 926-3494 poste 104 ou sainte.croix@saintecroix.ca



Un changement s'impose pour les déchets!

Avant de conclure, je veux revenir sur le traitement des déchets qui coûte près de trois fois plus cher ici que dans d'autres municipalités comparables. En effet, si on additionne les tarifs pour les vidanges et les matières organiques, la facture s'élève à 335,25 \$ par immeuble, alors qu'il en coûte actuellement 118 \$ pour un citoyen de Laurier-Station.

Cette différence importante s'explique principalement par le fait que la Municipalité de Sainte-Croix, tout comme les municipalités voisines de Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière et Leclercville, est desservie par une entreprise privée, dont le contrat de service se termine d'ailleurs le 31 décembre 2024. Vous conviendrez avec moi que le statu quo n'est pas acceptable.

En conséquence, j'ai pris l'initiative d'inviter les maires de ces municipalités à une rencontre pour discuter de cet important enjeu. Ensemble, nous avons décidé de demander dès maintenant à la MRC de Lotbinière d'exercer sa compétence pour gérer les déchets sur nos territoires, une compétence qu'elle possède déjà. Une résolution en ce sens a été ou sera adoptée par les quatre municipalités dès janvier. À moyen long terme, cette décision plus que nécessaire aura pour conséquence de diminuer ce coût important pour les citoyens de Sainte-Croix.

Comme vous pouvez le constater, les projets et les défis seront encore une fois nombreux en 2024, et c'est avec le même niveau d'enthousiasme et de détermination que nous, les membres du conseil, les réaliserons et les relèverons avec succès.

Stéphane Dion
maire@saintecroix.ca